

Ouffet, le 27 avril 2018

Au Collège des Bourgmestre, Echevins et Président du CPAS de la Commune d'Ouffet,

Mesdames et Messieurs,

Désireux d'user du droit d'interpellation lors d'un Conseil Communal, le groupe Agir Ensemble souhaite poser quelques questions sur l'avenir réservé au site du vicinal, propriété de la commune depuis l'ancien « Mille Roses » jusque la limite avec Anthisnes.

Le délai concernant les règles de demande d'intervention écoulé, nous voudrions être entendus dès que possible.

Nous souhaiterions vous exposer notre point de vue :
la réservation de ce tronçon aux seuls cavaliers, cyclistes et piétons avec autorisation occasionnelle argumentée pour un véhicule à moteur.

Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à prendre connaissance de nos motivations en vous rendant sur notre site <http://ae-ouffet.be/>

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Pour Agir Ensemble

Pol Gillet